

RELEVÉ DE DECISIONS

Comité Directeur du 19 mars 2011 – PARIS (Ibis Montreuil)

Le Comité Directeur de la FFSbf & D.A. lors de la séance du samedi 19 mars 2011 après en avoir délibéré

Infos :

- Finances : présentation du bilan 2010
- International : présentation du bilan d'actions 2010 et des actions 2011
- Point sur le Championnat du Monde Jeunes
- Présentation du Championnat de France Elite 2011
- Aides financières fédérales ligues et comités :
 - 19 ligues ont contractualisé avec la fédération.
 - Sur 55 comités constitués, 29 ont bénéficié de l'aide fédérale.
- Assemblée Générale : Date 26 juin 2011 – lieu Nantes.

DECIDE

- ◆ le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 11 décembre 2011 est adopté à l'unanimité des présents.
- ◆ L'autorisation de la DTN est obligatoire, pour les membres de l'équipe de France, qui veulent tirer dans un autre sport pieds/poings ou poings pour un titre ou en gala, avec information au responsable des compétitions.
- ◆ Entre 2 combats de Savate boxe française (sans protection en 5 x2') ou autre sport pieds/poings ou poings (hors les tournois qui ont un règlement spécifique) un délai de 14 jours minimum est obligatoire. Ce délai de protection pourra être modifié ou confirmé par la commission nationale médicale. Validé à l'unanimité
- ◆ Il est rappelé l'obligation à tout tireur, de demander l'autorisation au responsable de la commission nationale des compétitions, lors d'une participation à tous galas ou rencontres de sport pieds/poings non officialisées par la fédération.

Direction Technique Nationale

- ◆ Nomination de : Christophe CHOUTEAU : DTD de l'Eure et Loir (28)
- ◆ Membres du comité de sélection des Equipes de France pour les Championnats de référence – saison 2011

DISCIPLINE COMBAT	DISCIPLINE ASSAUT
Hubert Abela	Hubert Abela
Richard Aguenihnaï	Christophe Neuville
Jérôme Huon	Hugues Relier
Nancy Joseph	Christian Pieyre
Fathi Mira	Jocelyne Triadou
Christian Pieyre	
Jocelyne Triadou	

Commissions nationales

◆ Arbitrage

- Le document « équivalence du J/A Stagiaire pour les moniteurs de SAVATE qualification BF sera étudié par la CNA et le groupe formation. (Victor Sébastiao et Hugues Relier)
- Le manuel du formateur est validé à l'unanimité à l'exception de la page 42 (récapitulatif des contenus de formation). Il sera envoyé et mis en ligne sur le site fédéral.
- Le tableau sur le module arbitrage sera retravaillé avec la CNC et la CNJ.
- Tenue des officiels : Rodolphe Redon demande au comité directeur l'autorisation de modifier la tenue des officiels, sous réserve de l'accord de la CNA.

Décision validée à la majorité : Pour : 14 – abstention : 1

- DVD arbitrage : 4 points sont à revoir.

◆ **Savate Forme**

Le compte-rendu de la commission nationale savate forme est validé à l'unanimité après que soient notées les précisions suivantes :

- Retrait du paragraphe concernant la démonstration de Savate forme lors du championnat de France Elite à Coubertin.
- Réunion prévue le 27 février 2011 : annulée.
- Le projet de cahier des charges de la journée nationale de la Savate Forme, est validé à l'unanimité.

◆ **Médicale**

Le compte-rendu de la commission nationale médicale est validé à l'unanimité après que soient notées les précisions suivantes :

- Au paragraphe obligation de présence pour les tireurs aux stages de préparation pour pouvoir participer aux championnats sera rajouté en assaut « **et en combat** »
- Le comité directeur ne valide pas la demande d'un suivi psychologique, ce n'est d'ailleurs pas une obligation dans les textes ministériels.
- La question sur l'autorisation de tirer en assaut au-delà de 40 ans sera débattue avec la CNC et non la CNA en sachant toutefois qu'en cas d'obtention du titre de Champion(ne) de France, il ne pourra être question pour ces derniers d'intégrer les équipes de France et de ce fait les listes ministérielles de haut niveau (âge pour l'instant non pris en compte dans les critères d'inscription en liste ministérielle des SHN).

◆ **Savate Bâton défense**

Demande d'obtention du grade de Savate Bâton Défense 2^{ème} degré, pour les 6 personnes ayant les compétences requises pour être jury d'examen pour ce niveau de grade.

- Christian AIT
- Jean-Luc BEAUMONT
- Jean-Gilles GUZZICK
- Christian PIEYRE
- José PINHERO
- Robert RICHOL
- Didier JAFFIOL

Validée à l'unanimité

◆ **Jeunes**

Le compte-rendu de la commission nationale jeunes est validé à l'unanimité.

Vacations des cadres d'Etat

Les stages de formation faisant partie des missions des cadres d'Etat, aucune vacation ne pourra leur être attribuée pour tout stage mis en place par la fédération à l'exception de la semaine stages « Université d'été », avantages acquis depuis de nombreuses années.

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG